



Je suis en sous location et à la rue dans une semaine

Par **olivier**, le **05/11/2011** à **15:58**

Bonjour, je suis en sous location depuis 3 ans, ma colloc. avec qui je partage le logement et a qui je paye chaque mois 300 euros , ne m'a jamais apparemment déclaré sauf dernièrement au niveau des impots pour le calcul de la taxe d'habitation , la situation entre nous aujourd'hui se passe tres mal et de ce fait elle me demande de partir du logement avec toutes mes affaires et je me retrouve donc la semaine prochaine a la rue, quels sont mes droits ? as t elle le droit de me mettre quand elle veu du jour au lendemain dehors ? peut elle se charger avec un demenageur d'enlever mes affaires et quelles sont les procedures qu'elle doit respecter si tel est le cas et que je ne peux rien faire ? il y a t-il en dernier recours le moyen de gagner du temps , proceduralement ? merci de votre aide ma situation urge et je ne dors plus .